QUITTANCE DE LOYER

Art. 21, Loi n°89-462 du 6 juillet 1989

Période : du ..... au .....

1 Bailleur

Nom : .....

Adresse :

.....

2 Locataire

Nom : .....

Adresse du logement :

.....

3 Détail du paiement

DÉSIGNATION	MONTANT
Loyer	..... €
Provision/forfait pour charges	..... €
Total	..... **€**

Le bailleur soussigné déclare avoir reçu de M./Mme ..... la somme de ..... euros (en lettres : .....) au titre du paiement du loyer et des charges du logement désigné ci-dessus pour la période indiquée.

Fait à ....., le .....

SIGNATURE DU BAILLEUR

Cette quittance annule tous reçus provisoires qui auraient pu être délivrés. Elle ne préjuge pas du paiement des termes antérieurs. La quittance est délivrée gratuitement au locataire qui en fait la demande (art. 21, loi du 6 juillet 1989).